

Message Hortitel n° 4 – le lundi 15 avril 2024

C'est parti pour une nouvelle saison dans les vergers!

CROISSANCE ET PHÉNOLOGIE

La température a été un peu plus chaude que prévu hier (dimanche). Selon le modèle prévisionnel CIPRA, le stade débourrement de la variété McIntosh est à Franklin, Mont Saint-Grégoire et Hemmingford et sera atteint demain le 16 avril dans les autres municipalités de la région. Il est possible que la situation soit différente dans votre verger. Surveillez l'état des bourgeons! [Le stade débourrement est atteint lorsque 75% des bourgeons ont éclaté et montre une pointe verte.](#)

Date prévue du débourrement, McIntosh (79 DJ base 5)	Franklin	Hemmingford	L'Acadie	Ste-Anne- de Bellevue	Mont Saint- Grégoire	St-Rémi
	12-avr	14-avr	16-avr*	16-avr*	14-avr	16-avr*

* selon les prévisions de CIPRA

TAVELURE

Situation des spores

Selon des [tests d'éjection forcées effectués à l'IRDA](#), des ascospores de tavelure sont matures depuis le 28 mars et prêtes à éjecter pour causer une infection dès que des tissus verts s'exposent.

Infections

Les quelques millimètres de pluie tombés hier ont provoqué l'éjection de quelques spores de tavelure. Ces dernières ont rencontré les critères minimums d'infection. **Une infection de très faible intensité est en cours à Franklin, Hemmingford et Mont Saint-Grégoire** (là où le stade débourrement des pommiers est atteint).

La protection pour une infection d'aussi faible intensité est requise seulement sur les variétés sensibles et dans les parcelles où il y avait beaucoup de tavelure l'an dernier.

- ✓ Si vous aviez appliqué un fongicide protectant samedi, tel qu'un cuivre ou un Folpan, vos pommiers étaient protégés pour cette infection
- ✓ Si vous n'aviez pas fait de traitement dans les parcelles des variétés sensibles (débourrement atteint), vous pouvez appliquer un traitement au B2K, idéalement avant midi aujourd'hui.

Actions à réaliser

Il n'est pas trop tard pour procéder au **broyage des feuilles de l'année dernière**, est un bon moyen de réduire la source d'infection, puisqu'il permet d'accélérer la décomposition des feuilles qui contiennent les spores. **Le broyage des feuilles peut se faire en même temps que le broyage des branches lorsque vous avez terminé la taille des pommiers.** L'ajout de brosses à l'avant de l'appareil permet de dégager les feuilles qui se trouvent sous les arbres et de former des andains pour mieux les broyer, comme le montre cette [vidéo](#).

En PFI, l'application d'urée au sol sur les feuilles de la litière, accroît la vitesse de décomposition. Le traitement se fait en diluant 50kg d'urée dans suffisamment d'eau (environ 250L/ha) pour bien couvrir les feuilles de la litière. Vous pouvez réaliser cette application avec votre pulvérisateur à pommier en ouvrant seulement les buses du bas ou idéalement avec un pulvérisateur à rampe. Si vous n'avez pas le temps de le faire sur l'ensemble du verger, concentrez-vous sur les zones qui ont été les plus affectées par la tavelure en 2023.

CONTRÔLE DES CHANCRES

L'éradication des branches affectées par les chancres peut se faire lors de la taille de dormance. Cependant, là où les chancres sont vraiment problématiques un traitement au cuivre est recommandé. Ce traitement est conseillé aussi dans les cas connus de **brûlure bactérienne** pour diminuer les populations de bactéries présentes sur les chancres. **De plus, le cuivre agit comme premier traitement protectant contre la tavelure.**

Un traitement de cuivre fixe (oxychlorure de cuivre) peut être fait au stade débourrement en utilisant suffisamment d'eau pour bien mouiller le tronc et les fourches. On peut utiliser un fongicide à base de cuivre comme le Copperspray 50WP à raison de 3.2 kg/ha. Vous pouvez aussi consulter les fiches [105](#) et [106](#) du guide PFI.

ÉTALONNAGE DU PULVÉRISATEUR

Pour préparer votre pulvérisateur dans les règles de l'art, [visionnez les capsules vidéo](#) disponibles sur youtube et consultez la [fiche 61 du guide PFI](#). Vous pouvez également demander l'aide d'un expert qui se trouve dans la [liste des personnes accréditée pour le réglage des pulvérisateurs](#).

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Que vous soyez producteur bio ou conventionnel, assurez-vous de bien vous protéger lorsque vous êtes en contact avec les pesticides. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le document « [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) »

DÉPISTAGE DES INSECTES ET TÉTRANYQUE ROUGE

Si ce n'est pas déjà fait, il est temps d'installer les pièges pour le dépistage des punaises ternes et de la mineuse marbrée et de faire le dépistage des tétranyques rouges. Pour plus de détails vous pouvez visionner les vidéos sur le dépistage des [punaises ternes](#), [des mineuses marbrées](#) et des [tétranyques](#) disponible sur YouTube ou via le site internet du réseau pommier.

Prime-Vert – Confusion sexuelle

Vous pouvez dès maintenant faire votre demande d'aide financière pour la confusion sexuelle contre le carpocapse de la pomme et/ ou la sésie du cornouiller ou autre pour la prochaine saison.

Les diffuseurs, les phéromones et les pièges delta utilisés pour la confusion sexuelle sont dans le volet 1, section 1.1.1 du programme tout comme l'applicateur pour le GF-120 et les filets anti-insectes.

Pour ces items, vous bénéficiez d'une enveloppe de 40 000\$/NIM que vous pouvez « dépensez » comme vous voulez pour la durée du programme ou la disponibilité des fonds :

- Une seule demande de 40 000\$ ou moins pour une des saisons de culture à venir.
- Plusieurs demandes pour les prochaines saisons de cultures. Pas de montant maximum par saison sauf 40 000\$. Ça peut être plusieurs demandes d'aide financière qui au total final ne dépasseront pas 40 000\$.

Une bonification (sans toutefois dépasser le 40 000\$) de 15% de l'aide financière est possible pour les producteurs :

- En dernière année de la période de conversion à la production biologique.
- En production biologique.
- Se qualifiant pour la relève.

Toutes les demandes d'aide financière et documents de réclamation doivent être envoyés à cette adresse par les producteurs : Prime-Vert.2023-2026@mapaq.gouv.qc.ca

Si vous possédez plusieurs NIM, SVP, envoyez une demande complète par NIM.

Comme par le passé, vous pouvez inscrire dans l'objet du courriel :

Objet PV 1.1.1. Confusion Sexuelle ~~carpo~~ et /ou ~~sésie~~ - Nom du verger- Montérégie

Votre demande d'aide financière complète comprend :

- Votre formulaire de demande d'aide financière bien complété (sections X. Y. Z) et signé par une personne autorisée à le faire. Avez-vous besoin d'une procuration Prime-Vert ? Si oui, un formulaire est présent à l'annexe 1 de la demande d'aide financière.
- Votre soumission

Si vous être en pré-certification ou certification biologique, ajoutez votre preuve, attestation de certification pour la pomiculture.

Si un membre de l'entreprise est considéré comme relève agricole, vous devez joindre les preuves de formation, d'âge et de possession d'au moins 20% des parts de l'entreprise. Ces données seront vérifiées à partir des

informations présentes dans votre dossier d'enregistrement d'exploitation agricole.

Pour tous, assurez-vous que votre dossier d'enregistrement est à jour : superficie en production, membres et % des parts de l'entreprise de chacun, etc.

Si ce n'est pas le cas, contactez le 1-866-822-2140 ou par courriel à l'adresse daet@mapaq.gouv.qc.ca

À la suite du dépôt de votre demande d'aide financière, vous recevrez un accusé-réception, une confirmation de recevabilité et une lettre de décision avec une convention d'aide financière.

Pour le paiement de la subvention, vous devrez faire parvenir à l'adresse Prime-Vert.2023-2026@mapaq.gouv.qc.ca pour chacun de vos NIM :

- Votre formulaire de réclamation de dépenses signé
- Vos factures et vos preuves de paiement pourraient vous être demandées. Conservez-en des copies à proximité.
- D'autres documents pourraient aussi vous être demandés dans la lettre de convention

Pour plus d'informations :

- [Programme](#)
- [Volet 1](#)
- [Demande d'aide financière](#)

Bon début de saison!

Evelyne Barriault, agronome

Conseillère en pomiculture et viticulture, MAPAQ

evelyne.barriault@mapaq.gouv.qc.ca

Cellulaire : 514-415-4157

Quelques ressources :

- Abonnez-vous gratuitement au message du [Réseau d'Avertissement phytosanitaire \(RAP\)](#)
- [L'Affiche PFI 2024](#) est disponible gratuitement en ligne. Il s'agit d'un excellent outil préparé par les experts du réseau pommier pour vous aider à choisir le meilleur traitement selon votre situation.
- [Le modèle RIMpro](#) est disponible gratuitement en ligne pour vous aider à gérer les maladies telles que la tavelure et le feu bactérien.
- [SAgE pesticide](#) est un excellent outil pour choisir les pesticides et connaître les risques associés

PRÉVISION MÉTÉO HORAIRE INCLUANT LA VITESSE DU VENT !!!

<https://www.agrireseau.net/reseaupommier/documents/92022?statut=1&page=1>

Voyez venir la pluie (images radar)

<https://www.accuweather.com/fr/ca/quebec/weather-radar>

ET

https://meteo.gc.ca/map_f.html?layers=radar&zoom=6¢er=46.82813571%2C-70.24857549

Pour les prévisions américaines : National Weather Service pour Churubusco, NY

<http://www.weather.gov/>

et le radar de Burlington

<http://radar.weather.gov/radar.php?rid=cxx&product=NOR&overlay=11101111&loop=no>